



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIPON
COMTÉ DE PAPINEAU

AVIS PUBLIC

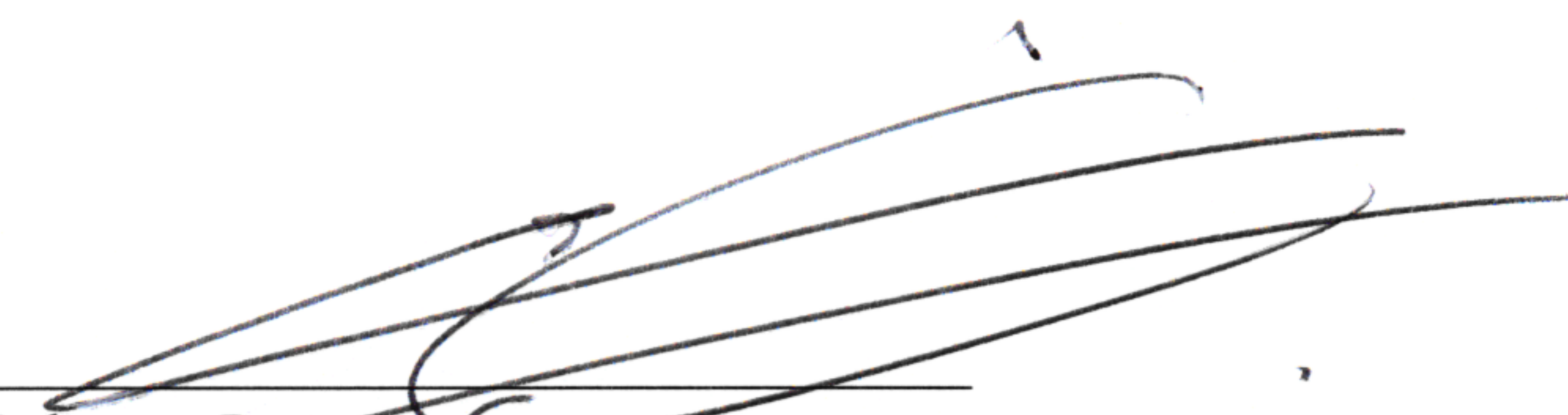
PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2025

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*.

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra en date du 6 juillet 2026 à 19 h 00, au 31, rue Coursol, bureau 101, Ripon, Québec, J0V 1V0, seront présentés le rapport financier et le rapport du vérificateur externe 2025 pour l'exercice se terminant le trente et un décembre deux mille vingt-cinq (31 décembre 2025).

Toutes personnes intéressées à participer à cette séance peuvent s'y joindre.

Donné à Ripon, ce 22 juin 2026


Johann Lucas

Directeur général et greffier-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIPON
COMTÉ DE PAPINEAU

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Johann Lucas, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Ripon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé, en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 14 heures et 16 heures, le 22^e jour du mois de juin 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 22 juin 2026.

Johann Lucas

Directeur général greffier-trésorier